



Processus de dépôt d'un protêt

TYPE DE PROTÊT

Voici les différents types de protêts :

- contre l'équipement d'un participant;
- contre un parcours et/ou sa condition;
- contre un autre participant ou un officiel durant la compétition;
- contre une disqualification;
- contre le chrono.

FRAIS D'UN PROTÊT

Des frais de 100\$ en argent comptant seulement sont demandés lorsque vous demandez un Protêt. Si vous gagnez votre cause, l'argent vous sera remis.

ÉCHÉANCE D'UN PROTÊT

Un protêt doit être annoncé dans un certain laps de temps ou il ne sera pas considéré.

- contre un participant :**
 - Avant le départ de la compétition.
- contre un parcours et/ou sa condition :**
 - 60 minutes avant le début de la compétition.
- contre un autre participant ou un officiel durant la compétition :**
 - Dans les 15 minutes après que le dernier participant ait passé la ligne d'arrivée.
 - Pour le SBX et l'alpin (final) avant que le prochain groupe quitte le départ.
- contre une disqualification :**
 - Dans les 15 minutes après l'annonce des disqualifiés.
- contre le chrono :**
 - Dans les 15 minutes après l'annonce des résultats dans l'aire d'arrivée.

PERSONNES AUTORISÉES

Les personnes autorisées à émettre un protêt sont :

- Les entraîneurs
- Les participants en SBX seulement